

6 JUIN 2019



LANCEMENT DE GINKO VÉLO

À l'occasion de l'ouverture
de la voie modes doux
de Pouilley-les-Vignes,
Champvans-les-Moulins,
et Champagney

DÉVELOPPEMENT DE L'INTERMODALITÉ DANS LE GRAND BESANÇON

À travers son Plan de déplacements urbains (PDU), le Grand Besançon s'est engagé depuis déjà plusieurs années dans une ambitieuse politique de mobilités, dont les objectifs de développement de l'intermodalité et de la multimodalité constituent une priorité.

En effet, le transport public doit s'étoffer pour répondre aux besoins multiples et évolutifs de tous les usagers. Aujourd'hui 100 000 voyages sont effectués chaque jour, par des actifs, des non-actifs, des élèves, des étudiants... Le transport public ne peut donc pas toujours répondre aux contraintes de chacun.

C'est pourquoi, aux côtés des bus, cars et tramway, le Grand Besançon a choisi de développer l'usage d'autres moyens de déplacement alternatifs et complémentaires, avec le lancement de Ginko Vélo, le vélo à assistance électrique en location moyenne et longue durée. Ginko Vélo contribue au développement d'un bouquet de mobilités. Dans cette logique, en septembre, l'application Ginko'Voit viendra à son tour l'enrichir dans le but de faciliter le covoiturage.

Le choix de l'assistance électrique s'est fait pour rendre service au plus grand nombre, cyclistes occasionnels ou réguliers, et répondre à la géographie du Grand Besançon.

Entre Pouilley-les-Vignes – Champvans-les-Moulins et Champagney, le Grand Besançon vient d'aménager une voie modes doux pour piétons et cycles. Les élèves de ces communes vont pouvoir se rendre au collège à vélo, les usagers vont pouvoir venir faire leurs courses ou prendre le car pour Besançon en venant à pied, à vélo, en voiture. Pouilley-les-Vignes constitue une centralité d'agglomération où se retrouvent collège, école, commerces et services. Aussi le Grand Besançon souhaitait structurer les mobilités dans ce secteur en ajoutant à la présence des cars sur le parking du Super U et aux places de parking dédiées au covoiturage réalisées par ce commerce, une accessibilité cyclable et piétonne.

Piste cyclable : 2,4 km dont 700 mètres de voie modes doux.

Coût total : 410 000 € HT

Subventions :

- Département du Doubs : 150 000 €
- Région Bourgogne-Franche-Comté : 130 500 €



LANCEMENT DU SERVICE GINKO VÉLO

Il s'agit de mettre en place un service de location de vélo à assistance électrique nommé « Ginko Vélo ». Il sera proposé pour des durées de location de 1 mois, 3 mois ou 1 an. Pour démarrer ce nouveau service, le Grand Besançon a investi dans l'achat de 300 vélos dans un premier temps. Le modèle retenu est un vélo local, fabriqué par R&R Manufacturing (Proxy Cycle).

Ce service sera géré par Keolis Besançon Mobilités, à la différence du service Vélocité qui l'est par JC Decaux, et viendra compléter le bouquet de mobilités proposé aux Grand Bisontins. Une fois son contrat de location réalisé, l'utilisateur gère le vélo comme le sien.

La location de moyenne ou longue durée permet de tester les déplacements à vélo avant d'investir éventuellement dans l'achat d'un vélo. Les enquêtes montrent qu'il permet de réaliser, dans la plupart des cas, des trajets à une vitesse de 19 km/heure en moyenne – ce qui, en milieu urbain, est souvent plus rapide qu'en voiture et rend le temps de trajet attractif.

Un premier événement commercial sera organisé le samedi 15 juin à la Rodia dans le cadre du festival Grandes Heures Nature, les premiers Ginko Vélo seront proposés aux clients dès le 14 juin 2019.

DESCRIPTIF DU SERVICE GINKO VÉLO

Nombre de Ginko Vélo mis en location en 2019 : 300

- Mi-juin : 50 vélos
- Fin août : 250 vélos

Caractéristiques du Ginko Vélo

- Moteur pédalier
- Autonomie de 80 à 120 kms
- Équipements : antivol type « U » et antivol « sa bot » arrière

Location complémentaire de deux accessoires

- Siège enfant
- Sacoche

Coût des VAE et du service : 650 000 € HT (pour 600 vélos à terme)

Subventions :

- ADEME : 48 000 €
- ETAT (DSIL) : 150 000 €
- FEDER : 63 500 €

UNE GESTION PARTENARIALE AVEC LA SOCIÉTÉ R&R MANUFACTURING

Afin d'assurer l'exploitation et la maintenance des cycles, Keolis Besançon Mobilités a confié l'exploitation technique de ce service à une entité spécialisée dans l'entretien des vélos à assistance électrique : la société « R&R Manufacturing » connue sous la marque commerciale « Proxy Cycle ».

Pendant la durée de location, les abonnés Ginko vélo assurent la recharge, l'entretien et la sécurisation du vélo à assistance électrique. Cependant, une maintenance régulière du vélo est comprise dans le contrat de location.

La gestion commerciale du service reste quant à elle assurée par Keolis Besançon Mobilités (promotion du service, gestion des contrats et encaissement des recettes de location).

Cette gestion partenariale se traduira au quotidien par la répartition des missions suivantes entre deux sites distincts : la boutique Ginko et le Café Vélo détenu par R&R Manufacturing situé au 7 rue Victor Hugo à Besançon :

Contacts presse

Grand Besançon
Martine MENIGOZ
03 81 87 88 87
martine.menigoz@grandbesancon.fr

Keolis Besançon Mobilités

Carol AMBROSINI
03 81 48 12 09
carol.ambrosini@keolis.com

Florence ALHEILY
03 81 48 12 46
florence.alheily@keolis.com

Boutique Ginko :

- Présentation du service - Information
- Contractualisation du service
- Relation clients

Café Vélo

- Retrait et remise des vélos avec réalisation d'un état des lieux d'entrée et sortie
- Entretien et réparations des vélos

CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE GINKO VÉLO

- Être résidant ou étudiant dans le périmètre du Grand Besançon
- Être âgé de 15 ans ou plus.
- Être doté d'une carte nominative Ginko Mobilités

Fournir les documents suivants :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Chèque de caution de 600€

KEOLIS
BESANÇON

ginko
pour voyager dans le Grand Besançon

Grand Besançon



UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

oubs
le Département